

CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNION ORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL

Le mercredi 19 août 2026 à 18 h 30

(Salle de conférence CSR Chaleur - 702, rue Principale, suite 2, Petit-Rocher)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOT DE BIENVENUE

Le président ouvre la réunion à 18 h 30.

2. PRÉSENCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Les présences sont notées, le quorum est donc constaté.

NOM DES ÉLUS (ES)	REPRÉSENTATION	DIRECTION	PRESENCE = ✓ ABSENCE = X
Michael Willett	Bathurst - Conseiller	Président (e)	✓
Kim Chamberlain	Bathurst – Maire		✓
Mario Lapointe	Belledune – Maire		✓
Cynthia Robinson	Belledune – Conseillère		✓
Laura McNulty	District Rural Chaleur	Vice-président (e)	✓
Donald Duclos	District Rural Chaleur		✓
Rachel Boudreau	Belle-Baie – Maire		✓
Robert DeGrâce	Belle-Baie – Conseiller	3 ^e dirigeant	✓
EMPLOYÉS (ES)			
Jocelyne Hachey	Chef de direction		✓
Dayna Anderson	Directrice – Déchets solides		✓
Joyce Basque	Directrice – Finances		X
Shirley DeSilva	Directrice – Développement économique et touristique		✓
Natalie Wright	Directrice – Développement communautaire		✓
Thomas Lizotte	Directeur - Communications		✓
André Frenette	Directeur – Service d’urbanisme		X
Donna Landry-Haché	Chef des opérations et Secrétaire du CA		X

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 2026-174-01	Proposée par : Laura McNulty Appuyée de : Cynthia Robinson
QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé : - Retiré le Point 8.2 - Ajouté le Point 10.1 – Amendements aux règlements administratifs et de modalités de fonctionnement du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

5. PROCÈS-VERBAL

5.1 Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026

Résolution : 2026- 174-02	Proposée par : Laura McNulty Appuyée de : Kim Chamberlain
QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2026.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

5.2 Résolution – Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2026

Résolution : 2026- 174-03	Proposée par : Rachel Boudreau Appuyée de : Kim Chamberlain
QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2026.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

5.3 Affaires découlant des procès-verbaux

Néant

6. ÉLECTIONS

6.1 Élection du 3^e dirigeant (e) au bureau de direction

6.1.1 Appel pour nominations

a) 3^e dirigeant : Robert DeGrâce est élu 3^e dirigeant.

Nominé par Rachel Boudreau et appuyé par Laura McNulty.

Le président félicite M. DeGrâce ; actif dès la fin de la rencontre.

7. PRÉSENTATIONS

7.1 Échec aux crimes

(Présentation par : Mme Julie Goulet, Coordinatrice provinciale)

À titre d'information, l'organisme fonctionne avec des bénévoles et est appuyé avec des dons financiers.

7.2 La fondation d'éducation médicale du Nouveau-Brunswick Inc.

(Présentation par : Mme Isabelle McGraw-Sisk et Mme Alyssa Long)

8. CORRESPONDANCE

8.1 Reçue

8.1.1 Memo du sous-ministre de la gouvernance locale, M. Charbel Awad,
« Étude sur le modèle de prestation des services régionaux »

- 8.2 Envoyée
CE POINT EST RETIRÉ COMME INDIQUÉ AU POINT #3.

9. CORPORATIF ET COLLABORATIF

- 9.1 Résolution – Nomination d'un aviseur légal – Plainte de déontologie.

Résolution : 2026-174-04	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Robert DeGrâce
ATTENDU QUE le CA a reçu une plainte en déontologie; IL EST RÉSOLU QUE les membres du conseil votent en faveur de retenir les services de Me Sasha Morrisset, du cabinet Stewart McKelvey de Moncton, à titre de conseiller juridique dans cette affaire qui aura comme mandat de fournir un avis juridique au CA, tel que stipulé à l'alinéa 3.11.5.2.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

10. SERVICE D'URBANISME

AJOUT DU POINT #10.1 COMME INDIQUÉ AU POINT #3.

- 10.1 Résolution – Amendements aux règlements administratifs et de modalités de fonctionnement du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU)

Résolution : 2026-174-05	Proposée par : Donald Duclos Appuyée de : Kim Chamberlain
ATTENDU QUE les demandeurs doivent soumettre toute demande au plus tard le 1er jour du mois précédant la réunion; ATTENDU QU'UN avis de consultation du voisinage, indiquant la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que la nature de la demande, doit être transmis par la poste au moins dix (10) jours civils avant la tenue de la réunion; ATTENDU QU'UNE visite de la propriété concernée ainsi que la préparation d'un rapport sont requises avant la présentation de la demande au comité; ATTENDU QUE la tenue des réunions le deuxième mardi du mois ne permet pas toujours de respecter les délais et les procédures prescrits par le règlement administratif; IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration de la Commission de services régionaux Chaleur, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur la prestation de services régionaux, adopte ce qui suit : Le premier alinéa de l'article suivant des Règlements administratifs et de modalités de fonctionnement du Comité consultatif régional en matière d'urbanisme (CCRU) est modifié comme suit : 9.3 Réunions ordinaires et supplémentaires 9.3.1 Tenue des réunions	

Le CCRU tient des réunions ordinaires mensuelles le troisième mardi de chaque mois. Si ce jour est férié, la réunion est reportée au mardi suivant.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

11. GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

- 11.1 Résolution – Nomination pour la présidence du comité de surveillance environnementale et technique de Red Pine

Résolution : 2026-174-06	Proposée par : Laura McNulty Appuyée de : Rachel Boudreau
QUE le conseil d'administration de la CSR Chaleur nomme <u>Donald Duclos</u> président-e du comité de Surveillance environnementale et technique de Red Pine.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- 11.2 Résolution – Étude de faisabilité sur le biogaz

Résolution : 2026-174-07	Proposée par : Mario Lapointe Appuyée de : Robert DeGrâce
Attendu que le conseil d'administration de la CSR Chaleur a été présenté le budget de fonctionnement 2026 qui comprenait la réalisation d'une étude de faisabilité sur le biogaz; Attendu que le montant se retrouve à l'intérieur des montants prévus au budget 2026; Attendu que 50% du projet sera financé par le Fonds d'aide aux services régionaux; QUE la Commission de services régionaux Chaleur retienne les services de GHD Consultants pour la somme de 77 522 \$ plus taxes afin de compléter une étude de faisabilité visant à développer et à mettre en œuvre un plan d'exécution pour une solution de valorisation énergétique du biogaz dans le cadre de la gestion des déchets solides.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

12. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Nouvelle directrice

Le président présente la nouvelle directrice du développement communautaire, Mme Natalie Wright. Elle dit avoir de bonnes connaissances avec le développement de politiques ainsi qu'avec le travail auprès des jeunes en situation de crise.

- 12.2 Rapports

Mme McNulty se dit reconnaissante d'être en mesure de lire les rapports à l'avance. Mme Boudreau demande si que les membres du conseil pourraient recevoir une mise à jour de l'organigramme des employés.

La Chef de la direction répond qu'une mise à jour est prévue lors de la séance d'orientation (18 septembre 2026).

13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

13.1 Rapports

Aucunes questions.

14. FINANCES

La Chef de direction, Jocelyne Hachey, réitère les procédures habituelles concernant les limites sur les cartes de crédit ainsi que les responsabilités des utilisateurs aillant une carte de crédit de la CSR Chaleur.

14.1. Résolution – Autorisation pour carte de crédit

Résolution : 2026-174-08	Proposée par : Laura McNulty Appuyée de : Donald Duclos
ATTENDU QUE la directrice du Développement communautaire de la Commission de services régionaux Chaleur (CSRC) est responsable de la gestion et de la supervision de dépenses, de programmes et d'activités relevant du service et veille à ce que ces dépenses soient engagées conformément au budget approuvé et aux politiques applicables de la CSRC; IL EST RÉSOLU QU'une carte Visa avec une limite de 5 000 \$ soit émise à la Directrice de Développement communautaire. IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Première dirigeante ou la Directrice des finances de la CSRC soit autorisée à entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'institution financière afin de mettre en œuvre ce changement.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

14.2. Calendrier budgétaire 2027

Aucunes questions.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 Séance d'orientation

La Chef de direction suggère que la nouvelle date soit le vendredi 18 septembre 2026.

La date est confirmée.

15.2 Visites

La Chef de direction avise les membres du conseil que des visites sont prévues au Havre de l'espoir et le site d'enfouissement le vendredi 28 août aux heures suivantes :

- Havre de l'espoir à 9 h
- Site d'enfouissement à 10 h

De plus, il y aura du co-voiturage comme option de transport.

15.3 Aéroport

15.3.1 Séance à Huis clos

15.3.1.a) Résolution – Huis clos

Résolution : 2026-174-09	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Rachel Boudreau
QUE ce point soit discuté à huis clos selon l’Article 68 (1) c) et g) de la « Loi sur la gouvernance locale ».	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

Les membres du conseil d’administration tiennent une discussion en huis clos concernant une mise en contexte du point 15.3.

15.3.1.b) Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 2026- 174-10	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Rachel Boudreau
QUE le huis clos soit levé.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

AJOUT DU POINT #15.3.2 SUIVANT LE HUIS CLOS.

15.3.2 Résolution – Aviado Partners

Résolution : 2026- 174-11	Proposée par : Kim Chamberlain Appuyée de : Donald Duclos
IL EST RÉSOLU QUE le conseil d’administration approuve le déboursement du solde de 175 000 \$, plus les taxes applicables, relativement à l’entente de services conclue avec la firme Aviado Partners;	
QUE les fonds nécessaires à ce paiement proviennent des sommes reportées du Service de développement économique, plus 50 % du Fonds d’aide aux services régionaux, applicable au développement économique, déjà budgété en 2026.	
Pour : 8 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

16. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

La réunion est levée à 19 h 42.

Procès-verbal noté et préparé par :
Jocelyne Hachey
Chef de direction et Secrétaire du CA